



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Chine

Question écrite n° 61812

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention du M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des nombreux prisonniers politiques en Chine, parmi lesquels Ngawang Choephel, musicologue de grande renommée âgé de trente-cinq ans, réfugié en Inde depuis l'âge de deux ans, arrêté en 1995 au Tibet au cours d'un voyage d'études sur les arts traditionnels du Tibet. Ngawang Choephel a été condamné en 1996 à 18 années de prison, il est actuellement détenu dans une prison de Deyan. Il a été reconnu par l'ONU comme prisonnier d'opinion. Son état de santé serait critique. Il lui demande en conséquence d'ajouter le nom de Ngawang Choephel à la liste de prisonniers que la France remet régulièrement aux autorités chinoises en vue d'influer sur leur situation, voire de leur libération.

Texte de la réponse

Le ministre des affaires étrangères est bien informé de la situation de Ngawang Choephel, musicologue tibétain arrêté en Chine en 1995. La France et l'Union européenne effectuent régulièrement des démarches auprès de la Chine pour demander sa libération. Selon des informations communiquées au début de l'année 2001 par les autorités chinoises, M. Ngawang Choephel a été condamné en septembre 1997 à dix-huit ans de prison. Pendant son incarcération à la prison de Bomi, dans la région autonome du Tibet, il aurait souffert d'une inflammation des voies respiratoires, des poumons et du foie, qui serait aujourd'hui guérie. Sa mère et son oncle ont été autorisés l'été dernier à lui rendre visite. Il serait détenu à la prison Deyan, au Sichuan. La France et l'Union européenne continueront à intervenir auprès des autorités chinoises en faveur de ce musicologue et de l'ensemble des prisonniers d'opinion incarcérés au Tibet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61812

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juin 2001, page 3168

Réponse publiée le : 9 juillet 2001, page 3955